

► PLUi CC Plateau de Caux

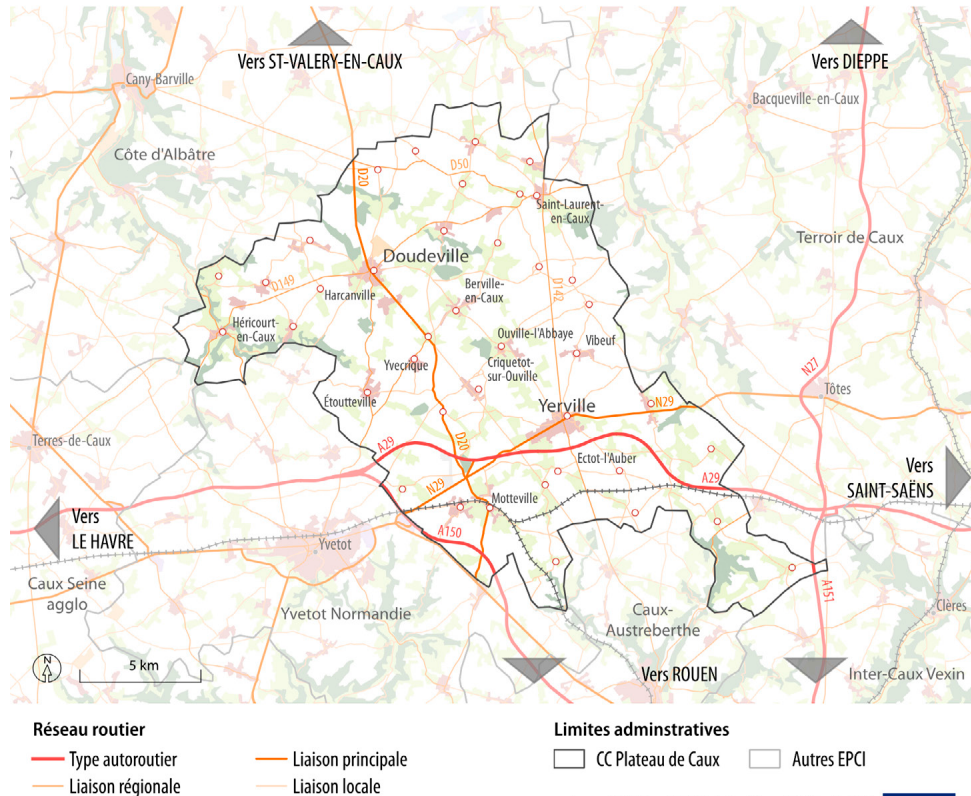
MOBILITÉS

Fiche diag' n°5
Juin 2026



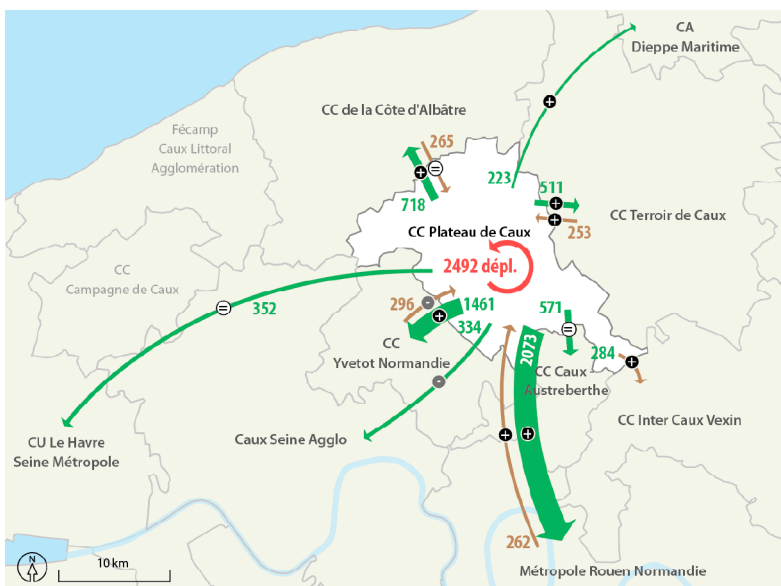
Des liaisons routières de premier plan, supports d'un important trafic routier orienté vers les pôles d'emplois d'Yvetot et de Rouen

RÉSEAU ROUTIER STRUCTURANT DU PLATEAU DE CAUX : DES CONNEXIONS RAPIDES À YVETOT ET ROUEN



Mobilité professionnelle depuis et/ou vers le territoire

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE EPCI DEPUIS ET/OU VERS LA CC PLATEAU DE CAUX EN 2022



26 % des actifs habitant le territoire y travaillent également. Cette proportion est cependant en baisse de 6 points depuis 10 ans. A contrario, les flux sortants sont en hausse. Les actifs travaillant en dehors de l'EPCI se dirigent principalement vers la Métropole de Rouen pour 29 % d'entre eux. 1 actif sur 5 se rend dans la CC Yvetot Normandie et 1 sur 10 dans la CC Côte d'Albâtre. Les actifs entrants sont principalement originaires de ces mêmes territoires voisins (en hausse de 16 %).

Une domination de la voiture qui s'est renforcée depuis 10 ans



93 %

des ménages possèdent
au moins une voiture
en 2022

52,9 %

des ménages disposent
d'un 2nd véhicule

La dépendance à la voiture s'explique quels que soient les motifs de déplacements. Les alternatives via le réseau de cars Nomad ou le vélo sont limitées. Elles peinent en effet à concurrencer la voiture qui dispose d'un maillage routier confortable et compétitif en termes de temps de parcours.

MODES DE DÉPLACEMENT DES HABITANTS POUR SE RENDRE AU TRAVAIL



88,1 %

Voiture, camion,
fourgonnette



4,4 %

Pas de transport



3,2 %

Transports
en commun



2,6 %

Marche à pied
(ou rollers, patinette)



0,4 %

Vélo (y compris
à assistance
électrique)



1,2 %

Deux-roues
motorisés

Une offre en transports collectifs qui peine à concurrencer l'usage de la voiture

LIGNES DE TRANSPORT EN COMMUN



Lignes régionales cars Nomad

- 525 : Saint-Valéry-en-Caux - Yvetot (ligne structurante)
- 526 : Yvetot-Yerville - Rouen

Limites

- Intercommunalité

Réseau ferroviaire

- Le Havre - Rouen - Paris
- Ancienne ligne Motteville - Saint-Valéry-en-Caux (fermée en 1994)
- Lignes fret
- Gare d'Yvetot : Ligne ferroviaire Paris-Rouen-Le Havre
- Gare de Motteville : Ligne TER Yvetot - Rouen - St-Aubin-les-Elbeuf

7 min
vers Yvetot



Gare de Motteville

27 min
vers Rouen



Près de **70 000**
voyages en 2024

16

allers/retours par jour
en semaine



Aucune connexion avec les
lignes de car régionales

Réseau Nomad

- La 525 Saint-Valéry-en-Caux - Doudeville - Yvetot : une ligne de car bien coordonnée avec les trains en gare d'Yvetot ;
- La 526 Yerville-Pavilly (et Rouen) : une ligne de car principalement scolaire avec seulement 3 allers-retours par jour en semaine.



2 aires de covoiturage

sur le territoire de l'intercommunalité

10 places à Doudeville / 40 places à Yerville

Des aires de covoiturage complémentaires à proximité :

- Env. 30 places à Sainte-Marie-des-Champs (au pied de l'A150) et à Auzebosc ;
- 9 places à Bertrimont ;
- 49 places à Verneville-Bretteville.



LES ENJEUX MOBILITÉS

› Optimiser l'usage de la voiture

- Encourager le covoiturage pour les mobilités du quotidien ;
- Promouvoir la mobilité solidaire en milieu rural.

› Promouvoir les transports collectifs et la gare de Motteville

- Développer la liaison Nomad car Yvetot – Saint-Valery-en-Caux (itinéraire, fréquence) ;
- Améliorer l'intermodalité et augmenter la fréquentation en gare de Motteville ;
- Étudier de nouvelles liaisons entre Doudeville et Yerville.

› Promouvoir les modes actifs pour les déplacements courts du quotidien

- Apaiser et sécuriser les circulations dans les centres-bourgs en favorisant la marche et le vélo ;
- Améliorer les liaisons piétonnes ou à vélo entre les hameaux et les centres-bourgs ;
- Relier les boucles cyclables aux grands itinéraires vélo et créer des services dédiés au vélo : stationnement, entretien et réparation.

› Favoriser un urbanisme des proximités

- Urbaniser selon les capacités du réseau viaire ;
- Penser un urbanisme diminuant les besoins en déplacement.